

UNI Dufour-Auditoire Jean Piaget. Samedi 5 avril 2003 9h.30-12h.

Conférence-débat
avec MM. Charles Beer, Régis Debray et Walo Hutmacher
Animation : Madame Manuelle Pernoud

Culture religieuse et école laïque

Documentation

Table de matières

Objectifs de l'école publique, de la culture religieuse, de la catéchèse	Pages	2 et 3
Fait religieux et catéchèse. Tableau comparatif	Pages	4 et 5
Fait religieux	Pages	6 et 7
Laïcité	Page	8
Catéchèse (Chrétiens, Juifs, Musulmans)	Pages	9 et 10

Références principales : Rapport Hutmacher (RH) et Rapport Debray (RD)

- **Culture religieuse et école laïque.** Rapport du groupe de travail exploratoire sur la culture judéo-chrétienne à l'école. Sous la direction de Walo Hutmacher. Service de la recherche en éducation. Genève 1999. (SRED/cahier 4/ mars 1999) Voir : <http://agora.unige.ch/sred> (RH)
- **L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque.** Régis Debray. Rapport au ministre de l'Éducation nationale. Odile Jacob 2002 (RD)
- **Qu'est-ce qu'un fait religieux ?** Régis Debray *Revue Études*. Septembre 2002

OBJECTIFS DE L'ECOLE PUBLIQUE	OBJECTIFS DE CULTURE RELIGIEUSE	OBJECTIFS DE LA CATECHESE (CONCERNE LES « EGLISES » ET NON L'ECOLE)
<p>« L'enseignement public a pour but, dans le respect de la personnalité de chacun :</p> <p>a) de donner à chaque élève le moyen d'acquérir les meilleures connaissances dans la perspective de ses activités futures et de chercher à susciter chez lui le désir permanent d'apprendre et de se former ;</p> <p>b) d'aider chaque élève à développer de manière équilibrée sa personnalité, sa créativité ainsi que ses aptitudes intellectuelles, manuelles, physiques et artistiques ;</p> <p>c) de préparer chacun à participer à la vie sociale, culturelle, civique, politique et économique du pays, en affermissant le sens des responsabilités, la faculté de discernement et l'indépendance de jugement ;</p> <p>d) de rendre chaque élève progressivement conscient de son appartenance au monde qui l'entoure, en développant en lui le respect d'autrui, l'esprit de solidarité et de coopération et l'attachement aux objectifs du développement durable.</p>	<p>Le but (...) est « de prolonger l'itinéraire humain à voies multiples, pour autant que la <i>continuité cumulative</i>, qu'on appelle aussi culture, distingue notre espèce animale des autres moins chanceuses. » (Rapport Debray p.16)</p> <p>« (...) Raccorder le court au long terme, en retrouvant les enchaînements, les engendremens propres à l'humanité ». (Rapport Debray p.17)</p> <p>Procurer « un antidote efficace au déséquilibre entre l'espace et le temps, les deux ancrages fondamentaux de tout état de civilisation, en mettant en évidence les généalogies et les soutènements de l'actualité la plus brûlante (...). (Rapport Debray p.17)</p> <p>« Ouvrir les jeunes esprits à toute la gamme des comportements et des cultures pour les aider à découvrir dans quel monde ils vivent, et de quels héritages collectifs ils sont comptables, doit conduire à faire la lumière sur l'obscur. » (Rapport Debray p.41)</p> <p>« (...) transcender les préjugés, mettre en</p>	<p>Protestants. Annoncer l'Évangile aux enfants et aux jeunes afin de susciter des personnalités libres et responsables. (Évangile et Jeunesse)</p> <p>Catholiques. Contribuer au développement humain. Pour « qu'ils deviennent des êtres habitant leur propre histoire, accueillants à la différence, réconciliés avec leur passé, ouverts pour l'avenir et l'espérance ». (Adler et Vogeleisen p.529-530)</p> <p>Protestants. Préparer un environnement dans lequel la foi (confiance et connaissance) peut naître, se structurer et s'épanouir. (Évangile et Jeunesse)</p> <p>Catholiques. Parole, mémoire et témoignage. Toute catéchèse complète doit unir indissolublement la connaissance de la Parole de Dieu, la célébration de la foi dans les sacrements et la confession de la foi dans la vie quotidienne. (Jean-Paul II. 1977)</p> <p>Juifs. Transmettre la pensée, l'histoire et les pratiques juives. insister sur la responsabilité de chacun dans l'élaboration du monde de demain, sur le témoignage individuel de l'existence du Tout Autre et sur la liberté de</p>

OBJECTIFS DE L'ECOLE PUBLIQUE	OBJECTIFS DE CULTURE RELIGIEUSE	OBJECTIFS DE LA CATECHESE (CONCERNE LES « EGLISES » ET NON L'ECOLE)
<p>e) de tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire dès les premiers degrés de l'école. »</p> <p>(Loi sur l'instruction publique. Article 4)</p>	<p>avant des valeurs de découverte (l'Inde, le Tibet, l'Amérique), desserrer l'étau identitaire, au sein d'une société plus exposée que jadis au morcellement des personnalités collectives, c'est contribuer à désamorcer les divers intégrismes, qui ont en commun cette dissuasion intellectuelle : il faut être d'une culture pour pouvoir en parler. » (Rapport Debray p.42)</p> <p>« Transmettre un ensemble de connaissances et de démarches intellectuelles qui permettent aux jeunes d'identifier le fait religieux dans sa spécificité par rapport à d'autres dimensions du savoir humain, d'en repérer l'existence et l'impact dans les sociétés humaines en général, dans notre société et son histoire en particulier. » (Rapport Hutmacher p.127)</p>	<p>choix que nous possédons. (Rabbin François Garai. 2003)</p> <p>Musulmans. La famille a la responsabilité de dispenser l'affection, la connaissance et l'exemple nécessaire pour la structure de la personnalité des enfants. La Fondation culturelle islamique de Genève prodigue les compléments suivants : Apprentissage de la langue arabe, mémorisation et explication du Coran et de la Tradition prophétique, histoire de l'islam et de sa civilisation, dialogue interreligieux et interculturel. (Hafid Houardiri. Porte-parole de la Fondation culturelle islamique et Mosquée de Genève. 2003)</p> <p>Culturel. « Transmettre des croyances et des préceptes d'un univers religieux particulier avec l'intention de convaincre, de susciter l'adhésion à ces croyances. » (Rapport Hutmacher p.127)</p>

TABLEAU COMPARATIF

• **R. Debray. “L’enseignement du fait religieux dans l’École laïque”. (2002)**

INFORMATION SUR LE FAIT RELIGIEUX	CATECHESE (Concerne les Églises/Institutions religieuses et non l’école)
--	---

p.23. « Personne ne peut confondre **catéchèse** et **information, proposition de foi et offre de savoir, témoignages et comptes rendus**. Non plus que l’épistémologie de la Révélation avec celle de la raison. Le rapport sacramental à la mémoire vise à **accroître et à affiner la croyance**, le rapport analytique à **accroître et à affiner la connaissance**. Le premier type d’enseignement, si argumenté et dialectisé soit-il, présuppose **l’autorité d’une parole révélée incomparable à toute autre**, donation surnaturelle régulée en dernière instance par l’institution. Le second procède à une **approche descriptive, factuelle et notionnelle des religions en présence**, de l’Extrême-Orient à l’Occident, et sans chercher à privilégier telle ou telle ».

Offre de savoir	Proposition de foi
Comptes rendus	Témoignage
Accroître et affiner la connaissance	Accroître et affiner la croyance
Approche descriptive, factuelle et notionnelle des religions en présence	Autorité d’une parole révélée incomparable à toute autre

p.27-28. « Pas plus que le savant et le témoin ne s’invalident l’un l’autre, **l’approche objectivante** et **l’approche confessante** ne se font concurrence, pourvu que les deux puissent exister et prospérer simultanément (...). **L’optique de foi** et **l’optique de connaissance** ne font pas un jeu à somme nulle. Cette dernière commence par faire le partage, à titre liminaire, entre **le religieux comme objet de culture** (entrant dans le cahier des charges de l’instruction publique qui a pour obligation d’examiner l’apport des différentes religions à l’institution symbolique de l’humanité) et **le religieux comme objet de culte** (exigeant un volontariat personnel, dans le cadre d’associations privées). La chimie des couleurs ne disqualifie pas l’histoire de la peinture, pas plus que la formule H₂O ne dépossède les stations thermales du monopole de leur présentation, ni ne défigure les résonances immémoriales des rites d’eau ».

Approche objectivante	Approche confessante
Optique de connaissance	Optique de foi
Le religieux comme objet de culture (entrant dans le cahier des charges de l’instruction publique)	Le religieux comme objet de culte (exigeant le volontariat personnel dans le cadre d’associations privées)
Donner à connaître une réalité ou une doctrine (p.29)	Promouvoir une norme, un idéal
(p.40)	Adhésion personnelle

TABLEAU COMPARATIF

- **R.Debray. Revue Catéchèse. No 168. Face à face. p.36. (2002)**

« J'emploierais la métaphore classique de **la carte et du territoire**. Un enseignement de type confessionnel, qui peut devenir un enseignement dévot d'ailleurs, **donnerait en quelque sorte le territoire d'une religion pour sa carte**, c'est-à-dire qu'il présenterait le discours interne d'une religion sur elle-même comme sa vérité. A l'opposé, le procédé du laïcat serait lui conduit à **donner la carte pour le territoire** (...). Il me semble que l'enseignement raisonné du fait religieux consiste à présenter la carte de son mieux en signalant qu'il existe un pays réel qui lui correspond, un pays réel qui a ses habitants, ses valeurs, ses rituels et que **ni la carte ni le territoire ne peuvent prendre la place l'un de l'autre**. On n'entre pas dans le territoire de l'autre, on indique qu'il est là ; on ne nie pas son existence et on ne conteste pas sa valeur. Simplement, face à ce territoire qui est celui de *l'appréhension subjective d'une foi vécue* ensemble, je pense qu'un enseignant laïque, à l'intérieur de l'école publique, ne peut pas y toucher ni dans un sens ni dans un autre. Pour prendre une autre métaphore un peu grammairienne, je dirais que **le fait c'est le ON, la foi c'est le JE**. « **On** » pense en terre d'islam que le Coran, ce sont les paroles mêmes de Dieu. Le rapport d'un « **je** », d'un moi islamique avec le miséricordieux, c'est quelque chose qu'un enseignant laïque ne sait pas aborder. Il ne le conteste pas, il ne le nie pas, mais il s'en tient au « on » civilisationnel. »

- **Rapport Hutmacher p.127. Questionnaire du Groupe exploratoire. (1996)**

Culture religieuse (= Fait religieux)	Conviction religieuse (= catéchèse)
<p>« Transmission d'un ensemble de connaissances et de démarches intellectuelles qui permettent aux jeunes d'identifier le fait religieux dans sa spécificité par rapport à d'autres dimensions du savoir humain, d'en repérer l'existence et l'impact dans les sociétés humaines en général, dans notre société et son histoire en particulier. »</p>	<p>« Transmission de croyances et de préceptes dans l'intention de convaincre et de susciter l'adhésion. »</p>

- **Régis Debray. Qu'est-ce qu'un fait religieux ? Revue Études. Septembre 2002.**

Un fait est **observable** et **évolutif**. p.173

« Un fait religieux est à la fois un fait de mentalité et un fait de société (...) « un monde de rapports symboliques » relevant, à ce titre, d'une anthropologie susceptible de rendre simultanément compte des aspects physique, physiologique, psychique et sociologique des cultures humaines. » p.174

« Nous définirons (...) le « fait religieux » comme un fait de psychologie collective, d'ordre mental, mais ayant acquis en chemin une dimension totalisante, en affectant réellement un espace social, des comportements individuels et des formes d'organisation collective. (...) **Trois critères** pour accéder à une incontestable factualité : le volume, la longue durée, l'existence d'empreintes. » p.174

« Le fait est de l'ordre du **on** : anonyme, diffus, mais constant. La foi est de l'ordre du **je**. » p.177

« C'est donc avec ce concret-là -avec du sensible, du visible, de l'audio-visuel et de l'intelligible- qu'on pourrait reconstituer, par le commentaire, l'analyse ou la remise en contexte, le fait religieux en ce qu'il a de plus synthétique. Sa nature même, fédératrice et multidisciplinaire, réfractaire à l'actuelle division du travail académique, n'offre-t-elle pas aux enseignants un bon moyen de dépasser l'émiettement des disciplines, la prolifération des matières, voire de faire équipe entre eux ? » p.179-180

• **Rapport Hutmacher 1999 p.92-93**

Le fait religieux s'impose, mais la polysémie règne

De manière sans doute différenciée, le fait religieux s'impose d'une certaine façon à tous les interlocuteurs comme un fait social et en raison d'une série de constats qu'ils partagent plus ou moins :

- tout d'abord, le passé religieux de notre civilisation a laissé des traces et des œuvres, aussi bien architecturales (les cathédrales, les églises) que picturales ou musicales, mais aussi plus généralement culturelles, éthiques et morales ; à chaque génération, ces traces demandent réinterprétation ;
- ensuite, le calendrier de l'année civile et scolaire reste rythmé par des fêtes dont la plupart sont d'origine religieuse et dont la signification originelle suscite des questions de la part des élèves ;
- en même temps, l'ouverture au monde met chacun en contact avec d'autres cultures, d'autres croyances, d'autres religions, que ce soit par le canal des médias, par les voyages et de plus en plus aussi par la présence dans la cité des groupes plus nombreux qui sont de religions autres que chrétiennes ;
- si nos sociétés connaissent une certaine paix religieuse, les conflits à forte composante religieuse sont nombreux de par le monde ; ils sont régulièrement évoqués dans nos médias, qu'il s'agisse de l'Irlande du Nord, de l'ex-Yougoslavie, du Proche-Orient, de l'Iran, du Sri Lanka, de l'Inde, du Soudan, de l'Algérie, etc. ;

- enfin, des manifestations parfois dramatiques de phénomènes sectaires (récemment les événements autour de l'Ordre du Temple solaire) soulèvent des questions fondamentales autour des "dérives sectaires".

Ces différentes références reviennent dans les prises de position des interlocuteurs. Mais il règne dans ce domaine du religieux une assez considérable polysémie ; les mêmes termes ne signifient pas la même chose pour tous. Interrogés sur leur définition du "fait religieux", nos interlocuteurs sont souvent restés sans réponse, tantôt surpris par la question, tantôt embarrassés. Il n'existe pas une définition partagée de ce qui est religieux et de ce qui ne l'est pas, ni d'ailleurs de ce qui est reconnu comme une Eglise ou comme une secte et ce qui ne l'est pas. Des notions telles que "culture religieuse" ou son contraire "inculture" ou "analphabétisme" par exemple prennent un sens différent selon les locuteurs et selon les lieux. Cette situation ne surprend pas tout à fait. Le religieux fait partie de ces domaines controversés et familiers à la fois, quasi quotidiens dans leurs manifestations, mais qui, en raison de leur caractère familier et privé précisément, font rarement l'objet de discussions formelles ou de tentatives de clarification conceptuelle, ni dans les milieux religieux, ni dans les autres d'ailleurs (pour des raisons opposées sans doute). En tous les cas, la polysémie rend difficiles la concertation et le dialogue au sein des groupements et entre eux. Un effort de clarification conceptuelle et notionnelle est nécessaire.

Ce terme fait l'objet d'une réflexion renouvelée évoquée tant dans le rapport Hutmacher que dans le Rapport Debray.

• Rapport Hutmacher (1999)

p.42	Quelques mots d'histoire. Religion, science et laïcité : la dynamique occidentale. <i>(Dans le chapitre II La religion : De quoi parlons-nous ? Parlons-nous de la même chose ?)</i>
p.45	« (...) Dans un univers culturel profondément transformé, la question de la religion se pose toutefois aujourd'hui de façon nouvelle ». « La science et la raison ne suffisent cependant pas à donner une réponse crédible aux « questions ultimes » de la condition humaine ».
p.79-82	3.5 La laïcité de l'école publique <i>(Dans le chapitre III Où en est l'opinion ? Consonances et dissonances des sensibilités).</i> La laïcité, un concept discuté (p.79). Neutralité et respect de la sphère privée (p.80). Préserver le consensus social (p.80). La laïcité et le mythe du progrès (p.81).
p. 102-103	4.4 Enjeux d'une redéfinition de la laïcité <i>(Dans le chapitre IV Constats, questions ouvertes et recommandations).</i> L'école entre laïcité d'abstention et laïcité d'ouverture. (Cf. Paul Ricoeur) <ul style="list-style-type: none"> • Laïcité de l'État : laïcité de neutralité et d'abstention. p.103. • Laïcité de la société civile « ...il règne une laïcité positive, au sens de « dynamique, active, polémique », dans l'esprit de la discussion publique.(...). La laïcité s'exprime dans ce domaine par la « qualité de la discussion publique, en particulier la reconnaissance mutuelle du droit de s'exprimer, mais plus encore l'acceptabilité des arguments de l'autre ». p.103. • Laïcité de l'école : elle est placée entre ces deux significations de la laïcité. « L'école est en effet tout à la fois partie de l'État en tant que service public, et de la société civile en tant qu'elle dispense l'éducation, c'est-à-dire un bien social dont la définition est constamment objet de débat dans une société pluraliste et démocratique. Dans ce sens, l'éducation n'est pas un service public comme les autres, mais une fonction de la société civile déléguée à l'État. (...) S'agissant des questions de religion, la situation instable et difficile de l'école publique entre les deux acceptions gagnerait à être d'abord plus explicitement reconnue et clarifiée. Tant qu'elle reste à l'état implicite, elle ne peut être en effet ni problématisée ni gérée ; (...) p.103.

• R. Debray. "L'enseignement du fait religieux dans l'École laïque" (2002)

p.39	Quelle laïcité ? « La laïcité n'est pas une option spirituelle parmi d'autres, elle est ce qui rend possible leur coexistence. »
p.43	Laïcité d'incompétence - laïcité d'intelligence. «Le temps paraît maintenant venu du passage d'une laïcité d'incompétence (le religieux, par construction, ne nous regarde pas) à une laïcité d'intelligence (il est de notre devoir de le comprendre) .»

Concerne les institutions religieuses/Églises et non l'école. Quelques textes de référence**• *Évangile et Jeunesse. Église protestante de Genève. (1994)***

« La catéchèse fait écho à **la Bible, référence fondamentale**, dans le cadre d'un témoignage communautaire. Parole, mémoire et témoignage, la catéchèse ne donne pas la foi mais elle prépare un environnement où celle-ci peut naître, se structurer et s'épanouir. Chaque personne doit ainsi pouvoir répondre librement à l'action du Saint-Esprit. »

La catéchèse se vit dans le triple mouvement suivant :

- **Annoncer l'Évangile** aux enfants et aux jeunes - quel que soit leur type d'intégration scolaire - afin de **susciter des personnalités libres et responsables**.
- Reconnaître et donner aux enfants et aux jeunes **la place qui leur est propre dans la vie de l'Église**.
- Recevoir de la part des enfants et des jeunes- à travers leurs questions, contestations et suggestions- des éléments importants pour la **réforme permanente de l'Église**. »

• *P.-L. Dubied. Apprendre Dieu à l'adolescence. pp.138 et 147. (1992). (Protestant)*

Faire parvenir l'enfant ou l'adolescent à une stabilité, un sentiment de sécurité tel qu'il **trouve sa passion à fouiller le monde, enquêter**, avancer toujours vers la réalité quel que soit son niveau intellectuel, ses aptitudes, ses dons selon l'appréciation ordinaire. (p.138)

Proposer un **compagnonnage** qui permet à chacun de découvrir deux éléments : exprimer sa propre **protestation** face à l'absurdité du monde et de la vie. Entrer en résonance avec la protestation proclamée et vécue par Jésus.

« L'éducation chrétienne vise la relation à Dieu le Saint Esprit dont la manifestation est le courage du **renouvellement** permanent, c'est-à-dire du **changement**. » (p.147)

- **Jean-Paul II. Une catéchèse pour notre temps. (1977) p.27**

Parole, mémoire et témoignage. Toute catéchèse complète doit unir indissolublement

- la **connaissance** de la Parole de Dieu
- la **célébration** de la foi dans les sacrements
- la **confession de la foi** dans la vie quotidienne.

- **G. Adler et G. Vogeleisen. Un siècle de catéchèse en France 1893-1980. Paris. (1980) (Catholique)**

« L'articulation de la foi doit concerner l'homme tout entier et ne pas être réservée à quelque secteur particulier de sa personnalité ou de son existence. Le développement humain, l'humanisation de l'homme, comme disent certains, fait partie des buts de la catéchèse. Il ne suffit pas que les catéchisés « croient », leur profession de foi demande qu'ils deviennent des hommes **habitant leur propre histoire, accueillants à la différence, réconciliés avec leur passé, ouverts pour l'avenir et l'espérance.** » p.529-530

- **Rabbin François Garai. (2003)**

Talmud Torah. « Les communautés assurent la transmission de la pensée, de l'histoire et des pratiques juives, ainsi que l'enseignement de la langue hébraïque. Sans nier l'existence des autres, cet enseignement insiste sur la responsabilité de chacun dans l'élaboration du monde de demain, sur le témoignage individuel de l'existence du Tout Autre et sur la liberté de choix que tous nous possédons. »

- **Hafid Houardiri. Porte-parole de la Fondation culturelle islamique et Mosquée de Genève. (2003)**

Musulmans. « L'éducation des enfants incombe en premier chef à la famille qui a la responsabilité de dispenser l'affection, la connaissance et l'exemple nécessaire pour la structure de base de la personnalité de ces derniers. L'école de la Fondation culturelle islamique à Genève prodigue, par des cours parascolaires, un complément et un suivi en matière d'apprentissage de la langue arabe, la mémorisation et l'explication du Coran et de la Tradition prophétique, l'histoire de l'islam et de sa civilisation ainsi que le dialogue interreligieux et interculturel et d'autres activités sociales et sportives pour les filles et les garçons âgés de 6 à 17 ans. »